



CAMJAC ACTU'

Bulletin d'information de la commune de Camjac : février 2021

Depuis mai 2020, une nouvelle équipe municipale est à votre écoute autour de

M. le Maire : **Gabriel Espie**

- 1er adjoint : Jean-Louis Grèzes-Besset
- 2ème adjoint : Jacques Lacombe
- 3ème adjoint : Magali Bocard
- 4 ème adjoint : Benoît Molinié
- conseillers municipaux : Yannick Bauguil – Rémi Canitrot – Joselyne Fabre – Gilles Foulon – Laurent Grimal – Véronique Lacombe – Dominique Pérez – Aurélien Ripépi – Danielle Soulié – Sandrine Sudres



Camjac a su conserver à travers les siècles, authenticité, charme et valeurs.

- La Croix Rouge, village centre plaisant, doté d'une école publique, cantine, garderie, bibliothèque, multi-sports, salle des fêtes et terrain paysager en cours d'aménagement. Une capacité d'accueil de nouvelles familles, à moindre coût, au lotissement du Suquet.
- Camjac : Château du Bosc (1180) inscrit à l'inventaire des monuments historiques, une église dotée de fresques néo-romanes, un futur chemin de randonnée sur les majestueuses pentes du Viaur.
- Frons : charmant village doté d'une salle des fêtes arborée à dimension familiale, café associatif, terrain de pétanque, une église dotée d'un grand rétable en bois, moulins, four à pain, passerelles, chemin de randonnée du Congorbes, nombreuses croix dont la Croix du Compte « Le Prince Noir »

Des trésors à chaque pas

REMERCIEMENTS ET VOEUX 2021

Je vous souhaite au nom de l'ensemble des élus de Camjac et du personnel communal, une HEUREUSE ANNEE 2021 comblée de santé et d'espoir retrouvés pour toutes et tous.

Je tiens aussi à exprimer, devant vous, mes plus chaleureux remerciements au Conseil Municipal pour l'énergie collective déployée durant mon absence subie...

Réunie autour du 1er adjoint Jean Louis Grezes-Besset, cette belle équipe, à travers les nombreuses épreuves surmontées durant cette période, est restée courageusement animée d'un engagement solidaire et exemplaire et des plus efficaces pour la commune de Camjac.

Un remerciement également tout particulier à Carole, Régine, Péguy, Laurence et Joël pour la qualité du travail déjà accompli et constamment renouvelée avec beaucoup d'implication personnelle, dans ce contexte très exigeant et inédit.

En effet, cette situation nous impose des mesures exceptionnelles, face auxquelles nous devons nous adapter constamment en restant tous unis et solidaires. «Porter le masque, c'est protéger d'abord son vis-à-vis»!

Dans le contexte de pandémie Covid -19, notre 1ère expérience de Mai à Juin concernant l'accompagnement des écoliers, en lien étroit et complémentaire avec notre équipe enseignante, a facilité la mise en place d'une organisation la plus sécurisée possible. Nous y veillerons encore, tous ensemble jusqu'à amélioration fiable. En effet, éviter sur une journée complète le brassage des trois classes d'écoliers s'avère être une bonne barrière au virus. Restons donc vigilants en ce début d'année 2021.

Chers conseillers, vous avez su prendre en charge avec enthousiasme aussi bien le suivi des tâches quotidiennes que l'animation des travaux en cours autour de projets tels que la finalisation de la Maison des Associations, divers travaux de réparation voirie, amélioration des logements collectifs, réception du nouveau matériel d'entretien communal.....

Les commissions communales travaillent méthodiquement sur des projets en cours tels que le développement d'énergies renouvelables, l'acquisition prochaine d'un atelier communal à la Mouline, d'une maison d'habitation à Frons qui pourrait devenir un élément «clé» à prendre en compte dans l'opération «cœur de village», lancement d'une protection sociale complémentaire de groupe aux Camjacois qui souhaiteront en bénéficier...

Nos deux projets prioritaires 2021 sont la rénovation, extension de la salle des fêtes de Frons et la mise en sécurité prochaine du carrefour de la Croix-Rouge pour sécuriser notamment l'accès des enfants et leurs parents à l'école.

L'analyse financière au 31/12/20, bien que affectée tout au long de cette année 2020 par des charges supplémentaires et des moindres recettes liées à cette pandémie essentiellement fait apparaître un résultat provisoire de fonctionnement toujours excédentaire.

Voici ce que je tenais à vous exprimer chers Habitants, élus et personnel, m'adressant à vous en toute simplicité et sincérité. De votre engagement collectif décuple la force de chacun et honore notre commune toute entière. MERCI.

Et pour finir, Chers Présidents (es) et bénévoles de la Commune vous avez notamment suspendu, non de gaieté de cœur les activités associatives, je tiens à vous en remercier et vous suis reconnaissant de respecter les gestes barrière, limiter les relations sociales étant hélas devenue la règle. Croyez-en l'expérience de plusieurs Camjacois, cette pandémie n'est pas à prendre à la légère! Prenez bien soin de vous et de vos proches.

«Redoubler d'attention, œuvrer pour l'avenir dans une attitude de responsabilité et de confiance, faire émerger une participation citoyenne pour atténuer cette inquiétude collective et y mettre fin...»

Voici notre promesse d'élus de Camjac.

Gabriel Espie

- **Aménagement de la Salle des fêtes de Camjac en cantine afin de répondre aux règles sanitaires en vigueur :**



- **Acquisition de nouveaux matériels communaux pour entretien municipal :**

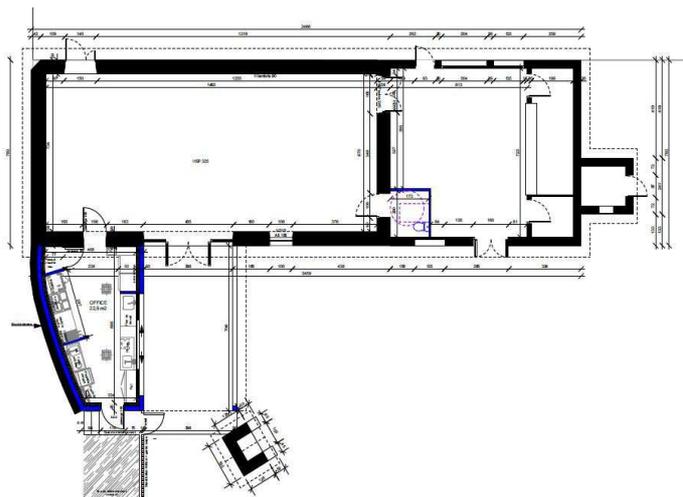


- **Finalisation de la « Maison des Associations » située à proximité du stade :**



Afin de sécuriser ce nouveau bâtiment, une nouvelle borne à incendie a été installée au bord de la route reliant le village de Frons à Maury

- **Projet d'extension de la Salle des fêtes de Frons:**



Le projet prévoit de refaire les plafonds et l'isolation, l'aménagement d'un WC indépendant pour la salle et la création d'une extension afin de créer un espace cuisine plus fonctionnel.

- **Ventes de lots viabilisés du lotissement du Suquet :**

Depuis 2020, 7 lots sont disponibles à la vente dans le nouveau lotissement viabilisé: «Lotissement du Suquet» situé au sein du Village de La Croix-Rouge à partir de 39€ le m²



LA COMMUNE DE CAMJAC PROPOSE UN CONTRAT COMPLEMENTAIRE SANTE COLLECTIF FACULTATIF A SES HABITANTS



Cette initiative locale concrète permet désormais aux Camjacois qui le souhaitent de souscrire un Contrat Complémentaire Santé Collectif au même titre que les contrats Complémentaire Santé Groupe dont bénéficient déjà les administrés salariés assurés à titre obligatoire par leur employeur.

Partant du constat qu'un certain nombre de personnes ne bénéficient pas encore d'une complémentaire santé ou ont des difficultés à assumer les cotisations, la commune de Camjac a donc décidé de mettre en place la possible adhésion à un contrat collectif pour tous ses habitants.

Cette proposition n'engage aucune participation financière pour la commune. Il s'agit d'une véritable démarche à caractère social sans aucune incidence sur le budget communal.

Ce type de contrat facultatif peut faire bénéficier de cotisations ou de remboursements plus avantageux qu'un contrat individuel les personnes ne disposant pas de mutuelle obligatoire par leur employeur. Sont principalement concernés de fait par ce dispositif les retraités, les personnes exerçant des métiers non salariés ou bien chefs d'Entreprise ...

La Mutuelle Santé proposée par les élus vous permettra de bénéficier de ces conditions privilégiées : pas de frais de dossier retenu, une prise en charge immédiate quel que soit l'âge de souscription, pas de sélection médicale, des garanties complémentaires en prévoyance.....

Dans une dynamique responsable, Les élus demandent à la Mutuelle retenue que les administrés qui désirent souscrire à ce contrat collectif puissent s'engager avec la garantie de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de proximité et d'une véritable écoute.



Pour l'année à venir, M. Gabriel ESPIE maire de la commune et son conseil municipal, font confiance à Mutualia pour déployer ce projet social et solidaire avec effet du 01/01/2021, sachant qu'un décret d'application du 10/12/20 permet toute adhésion en cours d'année. Cette mutuelle, fortement implantée dans le monde agricole et rural, présence due notamment à sa proximité avec la Mutualité Sociale Agricole, gère déjà ce type de contrats à travers de nombreuses communes en France. Pour un accueil optimisé, un conseiller sera dédié à la commune de Camjac.

Quand la situation sanitaire le permettra, une réunion d'information sera organisée à la mairie et des permanences seront régulièrement assurées. En attendant, des rendez-vous à domicile sont possibles, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur afin de répondre à toutes vos questions. Vous pouvez, sans plus attendre vous renseigner auprès de votre secrétariat de Mairie.

A travers cette nouvelle proposition, nous voulons mettre à votre portée un outil solidaire au cœur des territoires en soutenant de telles initiatives porteuses de sens et d'humanité.

POURQUOI UNE OPERATION ADRESSAGE SUR LA COMMUNE DE CAMJAC?

UN BESOIN CROISSANT DE NORMALISATION DE NOS ADRESSES POSTALES.

Plusieurs fois par semaine les services de la poste nous communiquent des lettres avec des adresses soit incomplètes, soit erronées et (ou) avec un nom de personnes inconnues sur Camjac.

Combien de livreurs de colis ne parviennent pas à identifier le lieu exact de livraison, surtout si les noms de famille se répètent plusieurs fois ? Cette perte de temps occasionnée oblige inconsciemment les transporteurs à accélérer pour rattraper le temps perdu et s'il s'agit de secours, le temps peut être définitivement perdu.....

Le plus préoccupant reste bien évidemment le déplacement des secours d'urgence chez l'habitant. Il s'agit des pompiers, des ambulanciers, du SAMU, de l'ensemble du corps médical, des services à la personne, ETC

Un dernier service en cours d'installation est la Fibre Optique qui devrait générer un plus pour chacun de nous et va de pair avec une adresse exacte.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'Adresse postale actuelle ne change pas mais doit comprendre de nouvelles informations pour être normalisée et ainsi permettre d'identifier du premier coup le lieu où l'on doit se rendre sur l'ensemble du territoire national, qu'il s'agisse d'un habitant, d'une entreprise, d'une collectivité, d'un bâtiment public, d'une association

COMMENT ? AVEC QUELS MOYENS ?

Une première démarche a consisté à attribuer des noms de routes, de rues dans les villages, les lotissements, les hameaux, les types de voies possibles à retenir sont route, rue, chemin, impasse.

La commune a été divisée en 4 Zones. Un groupe d'élus affecté à chaque zone a attribué des noms aux routes, rues à partir d'une méthode de travail préconisée par le SMICA consistant à nommer les voies en partant des deux villages principaux Camjac et Frons.

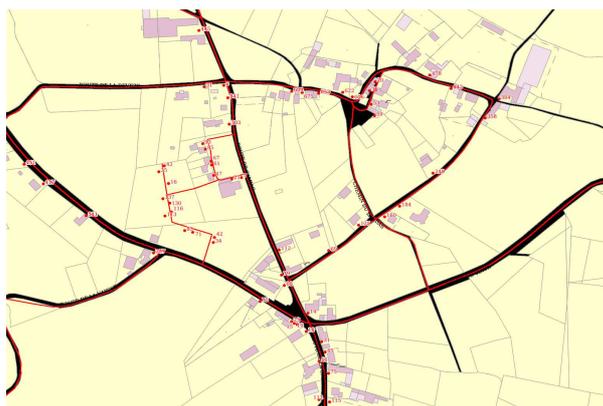
Suite aux noms qui vous sont proposés souvent en référence aux noms de parcelles cadastrales, une numérotation métrique a permis d'attribuer un numéro pour chaque habitation et bâtiment professionnel. Il s'agit de la traduction de la distance en mètres linéaires entre le village principal et l'habitation.

A titre d'exemple, la route de la Grézate démarre du carrefour de la Croix Rouge et finit au lieu dit La Grézate. La dernière habitation est distante de 3776 mètres linéaires, le numéro attribué à cette maison sera donc le n° 3776. La route du Ségala prend naissance au centre du village de Frons et le dernier numéro d'habitation attribué sera le 1245 c'est-à-dire le N° de la dernière maison d'habitation située au pied du pont de Radamax.

Il reste la possibilité à chacun s'il le souhaite de conserver comme avant, le nom du village entre la ligne du nouveau n° de rue et celle du code postal.

Cette opération générera un coût pour la commune estimé à environ 19800€ HT. Nous avons obtenu une subvention de l'état complétée d'une aide du Conseil départemental.

Des élus sont venus vous rencontrer pour vous présenter et expliquer le projet.



Pour ceux non présents lors du passage ou qui le souhaitent, La carte communale affichée en Mairie vous permettra de découvrir ce que serait votre nouvelle adresse.

Vous avez la possibilité de venir la consulter tous les mercredi et samedi matins jusqu'au mercredi 3 mars aux heures d'ouverture de votre Mairie.

Vos remarques et propositions de noms pourront être prises en compte si elles rentrent dans le principe de base de l'adressage.

VALIDATION DE LA CARTE COMMUNALE ET MATERIALISATION DES NUMEROS ET NOMS DES VOIES PAR DES PANNEAUX.

Le Conseil Municipal validera ces nouvelles adresses au cours du deuxième trimestre 2021.

Dès cette étape terminée, le conseil municipal délibère et envoie le fichier des 387 points d'adressage au SMICA qui le diffusera à la Poste et à l'Institut Géographique National (IGN) pour prise en compte dans les fichiers nationaux.

Il sera ensuite procédé à la pose des panneaux Vous serez sollicités pour leur implantation la plus logique possible. Aucune participation financière ne vous sera demandée.

Votre équipe municipale reste à votre écoute, animée de sentiments les plus dévoués.

Interview réalisée par M.Didier Ricard

auprès de M. le Maire de CAMJAC le 17/01/21

Question 1 : A la tête de votre commune dans une année de crise, qu'elles ont été les premières décisions que vous avez dû prendre envers les plus fragiles et aussi le tissu économique local ?

Réponse : Nous avons mis en œuvre plusieurs actions : distribution de masques dans les familles, organisation de l'espace salle des fêtes du centre-bourg en trois parties afin d'éviter le brassage des écoliers, chacune des trois classes disposant d'une cantine et garderie séparées, soutien et accompagnement du personnel communal au service du périscolaire par des élus municipaux, à tour de rôle, pour notamment assurer le strict respect des gestes barrières, veille attentive et vigilante par ses mêmes élus auprès des personnes vulnérables de la commune, soutien des élus représentants de la commune au Conseil Communautaire pour mise en route urgente d'aides financières aux entreprises durement touchées par la pandémie...

Mesures toujours en vigueur à ce jour.

Question 2 : Il n'en demeure pas moins que la vie locale doit continuer, quels sont les principaux projets de la commune pour 2021 ?

Réponse : Nous voulons réaliser en priorité deux projets nécessaires au «bien vivre» à Camjac en toute sécurité :

- rénovation et extension de la salle la salle des fêtes du charmant village de Frons. Il s'agit d'un ouvrage très apprécié pour notamment organiser des fêtes familiales..
- mise en sécurité prochaine du carrefour de la Croix-Rouge situé entre les RD10 et RD181 situé à proximité immédiate de l'école.
- acquisition d'une maison à rénover au cœur du village de Frons ainsi qu'un atelier technique situé à la Mouline de Camjac.



Question 3 : Le Pays Ségali Communauté est un EPCI d'importance. Qui les représente sur la commune, avec leurs compétences respectives ?

Réponse : Désormais deux élus de la commune participent avec pouvoir décisionnel aux travaux du Conseil Communautaire du Pays Ségali Communauté. Il s'agit de :

- Gabriel Espie, Maire, vice-président De la commission sociale et culturelle et président de la commission CLECT du Pays Ségali Communauté, en charge également de la présidence déléguée de l'Ehpad La Fontanelle à Naucelle

- Jean Louis Grèzes Besset, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué communautaire et participant à différentes commissions du Pays Ségali, entre autre Président de l'Association ADMR de Naucelle....

Les élus de Camjac participent également aux commissions du PSC en complément de celles définies au niveau communal, sans oublier pour le Pays Ségali, la surveillance de nuit des habitants de la «résidence des Platanes» service Multi-Accueil de Frons très accessible aux personnes isolées. Cette veille de nuit est basée sur le volontariat des élus appuyés de quelques bénévoles méritants, action purement citoyenne qui mérite à mon sens d'être vivement soulignée.

Question 4 : Existe-t-il des projets intercommunaux que la commune porte au sein du Pays Ségali ?

Réponse : Les projets intercommunaux que la commune de Camjac « porte » et soutien au niveau de l'intercommunalité sont ceux qui confortent et assoient la place, le rôle et l'identité de la communauté. Ils se situent d'abord au niveau des « villages- Etape » et demain des « petites villes » Baraqueville et Naucelle, également Calmont, Cassagnes....

Pour ce qui concerne Camjac et les communes proches, un besoin de trouver des assistantes maternelles agréées pour garder nos enfants en bas âge devient urgent. Ces «nounous» souhaitent pouvoir bénéficier de conditions d'accueil mieux adaptées telles que la création de MAM maisons d'Assistants Maternelles aux normes et implantées dans des lieux garantissant un service intercommunal inscrit dans la durée, facile d'accès. Après étude d'opportunité à mener, Camjac serait prêt à fournir un terrain à l'intercommunalité situé en bordure de l'ancienne RN88 aux portes de plusieurs communes. Enfin projet de création d'un chemin de randonnée « remarquable » pour le PSC et situé sur les majestueuses pentes du Viaur en forêt communale.

Vous pouvez retrouver plus d'informations de notre commune sur notre site internet :

www.camjac.fr

ou en suivant notre page facebook :

[Mairie de camjac](#)